

Compte rendu réunion de bureau du 31 août 2020

Le bureau de l'aéroclub de Creil-Senlis-Chantilly s'est réuni le 31 août 2020 à 18h15 dans les locaux de l'association, 2 avenue de la forêt d'Halatte 60100 Creil, sous la présidence de Pascal Chagnon, président de l'association.

Présents :

Pascal Chagnon, Daniel Cofflard, Xavier Guiraut, Nicolas Pinhas, Laure Hélaine, Claude Séverin, Didier Bober.

Absents et excusés :

Michel Serrurier, Gilles Van Der Goes, Jean-Philippe Lefèbvre, Cyril Dautriche.

ORDRE DU JOUR

1. Organisation forum des associations
2. Organisation pot de célébration des membres qui ont obtenu leur PPL ce mois d'août
3. Revue des tâches des membres du CA avec le fichier « QuiFaitQuoi »
4. Point sur les projets de hangars
5. Questions diverses

1. Organisation forum des associations

L'AC est inscrit au forum des associations de Senlis prévu le 5 septembre 2020.

Un appel afin de trouver des volontaires pour tenir le stand a été fait auprès des membres, et le nombre de volontaires est suffisant pour couvrir toute la journée par tranche de 2 heures en binômes.

Laure et Xavier se sont proposés pour être les référents pour l'organisation de cette journée.

La mairie insiste sur les règles sanitaires (port du masque, gel hydroalcoolique, désinfection chaises et tables,...) cette année qui ont été incluses dans le règlement du forum.

Un flyer reprenant les principales informations du club a été présenté par Pascal et validé par les membres présents. Il sera imprimé par Xavier à une centaine d'exemplaires ainsi que des photocopies de fiche pilote vierge.

Les supports de communication pour décorer le stand ont été réunis dans l'ancien local instructeur. Ils seront amenés par Xavier samedi matin pour l'installation.

En plus des binômes constitués pour tenir le stand, Pascal et Daniel visiteront aussi le stand dans la journée.

Pour la réalisation des inscriptions Daniel a précisé qu'elles ne seront effectives qu'après versement du premier chèque des nouveaux inscrits. Cette information doit être bien communiquée aux participants du forum. Pour les baptêmes, Didier a signalé qu'il est actuellement le seul pilote du club habilité et volontaire pour faire les vols. Ces 2 points seront développés dans le sujet « Qui Fait Quoi » car ils concernent plus généralement la vie du club.

2 Organisation pot de célébration des membres qui ont obtenu leur PPL ce mois d'août

Durant le mois d'août, Jean-Michel Allard, Abderrahim Oussala, Benjamin Pietras et Sarah Bonnefoy ont obtenu leur PPL. Au nom des 4 brevetés, Jean-Michel a contacté le club pour exprimer le souhait d'organiser un apéritif pour célébrer l'évènement en proposant la date du 13 septembre.

L'idée séduit le club qui en profitera pour communiquer en même temps sur son actualité. Par contre la date n'est pas retenue. Laure qui est référente pour les événements festifs se rapproche des 4 membres pour trouver une date de disponibilité commune début octobre, de préférence un vendredi soir.

Le club mettra à disposition le local de Creil et participera en donnant le reliquat de boissons du pot de remerciement fait pour Claude. Ce reliquat sera complété par les membres brevetés.

3 Revue des tâches des membres du CA avec le fichier « QuiFaitQuoi »

Cette réunion a permis de définir l'organisation des inscriptions des nouveaux membres qui n'avait pas pu être définitivement arrêtée lors de l'établissement du fichier « Qui Fait Quoi » échangé entre membres du bureau et du CA lors des 2 derniers mois.

Inscriptions à l'aéroclub :

Le club observe un pic de demandes dans l'année pour la réalisation des inscriptions : la période de renouvellement pour laquelle des permanences sont organisées. Cependant il y a quelques demandes tout au long de l'année.

C'est un travail précis, procédural et long qui ne peut pas être délégué dans son intégralité à de nombreux membres sans prendre le risque de manquements administratifs. Mais, Pascal et Daniel qui sont aujourd'hui formés pour faire les inscriptions ne sont pas toujours disponibles.

Voici l'organisation que le club souhaite mettre en place :

- Daniel et Xavier se sont proposés comme référents pour les inscriptions
- Etablir une liste de membres volontaires disposés à se déplacer sur rdv à Creil ou au Plessis pour remplir la fiche pilote et collecter le chèque d'inscription.
- Mettre à la disposition des volontaires : la liste des documents à fournir lors du rdv par le nouvel inscrit et des feuilles pilotes vierges dans le bureau à Creil et au local du Plessis.
- La fiche remplie sera envoyée à Daniel et Xavier qui se chargeront de créer la licence FFA, le compte Openflyer, l'assurance pilote, enregistrement du chèque et prévenir le chef pilote et/ou le responsable pédagogique afin d'attribuer un instructeur ou d'organiser le vol de contrôle/lâcher.

Un appel doit être fait auprès des membres pour établir la liste de volontaires.

4 Point sur les projets de hangars

Vente hangar demi-tonneau :

Fin de démontage prévu à la fin de la semaine. L'ensemble du hangar en pièces détachées reste sur place à Creil et pourra être enlevé dès réception du paiement.

Acquisition hangar Fudali :

Rdv prévu le 01/09 avec l'architecte M. Borniche et M. Fudali (père) ainsi que Jean-Philippe, Daniel et Pascal afin d'obtenir des informations sur l'architecture et l'historique du bâtiment depuis le début de sa construction.

Rdv prévu le 04/09 entre le service juridique de la FFA, Daniel, Jean-Philippe et Pascal.

Daniel s'est entretenu avec un notaire qui déconseille de créer une SCI pour acheter le hangar.

La durée résiduelle de l'AOT a été identifiée comme étant une contrainte pour le montage financier. L'AOT expirant dans 6 ans, le crédit immobilier doit être remboursé en 6 ans. Le coût d'achat serait de 250.000€ pour le hangar + 19.000€ de frais de notaire. Les mensualités de 3850€ seraient alors trop élevées pour la trésorerie du club. Des discussions avec la SCAP doivent être entreprises pour anticiper le renouvellement AOT à 10 ou 20 ans de durée pour diminuer les mensualités.

Pour l'instant, la société de drones qui occupe la partie Ouest du bâtiment n'a pas été rencontrée.

Actuellement, pour le montage financier, le club retient les hypothèses suivantes :

- AOT de 10 ans supportable pour la trésorerie
- Le bail locatif sera reconduit après acquisition pour cette société de drones.
- La location actuelle des places de hangar et du local représente une économie annuelle de 6000€ qui sera utilisée pour le remboursement du prêt immobilier.
- L'espace de 600m² utilisé par le club permettra de mettre en location une ou deux places de hangar.

L'espace club house dans ce hangar restera à définir (aménagement sous-sol ou mezzanine)

5 Questions diverses

Utilisation compte email de l'AC :

Cinq personnes y ont accès. Difficultés pour déterminer si les messages entrants sont traités.

Il est convenu de ne pas utiliser la boîte pour des discussions et de créer un dossier pour basculer les messages traités afin de désencombrer la boîte de réception.

Défraiements :

Montant du défraiement 2020 Gilles Van Der Goes supérieur à la somme extra de 20€/hdv versée au club pour le temps de vol d'instruction réalisé en 2020. Discussion à prévoir avec Gilles pour trouver une solution qui ne pénalise ni Gilles, ni le club.

Site internet :

Récupérer les codes Wordpress auprès de Philippe pour l'administration du site.

Mettre à disposition en accès libre la documentation avion et préparation du vol.

Utilisation Openflyer :

Quelques difficultés d'utilisation signalées par des membres. L'interface semble trop compliquée, générant des difficultés de saisies des réservations et des vols.

Pour répondre aux difficultés :

Organiser une session de sensibilisation et de formation OF à proposer aux membres. Besoin de déterminer qui va animer cette formation.

Organiser un rdv avec Christian Chartier, vice-président de l'AC René Mouchotte afin de faire une démonstration de leur logiciel pour déterminer si l'utilisation de ce logiciel sera plus simple pour les membres et répond aux besoins de Daniel qui fait l'ensemble de la comptabilité du club sur OF.

Ateliers, animations :

Des ateliers rappel technique de pilotage en corrélation avec les REX et le SGS du club sont envisagés. Patrick Louis propose d'animer 9 sessions liées à la Sécurité des Vols. L'idée doit être évoquée lors de la réunion des instructeurs afin de déterminer les premières dates à proposer aux membres.

Proposer des ateliers de sensibilisation mécanique animés par Didier. Didier peut proposer une date de disponibilité. Nicolas fera l'invitation auprès des membres.

Martine Gay a proposé de faire une présentation du Rallye Toulouse Saint Louis, date à affiner.

Nicolas Ok pour contacter Martine.

Commissions :

Le lancement de plusieurs commissions est prévu afin que les membres du club aient l'opportunité de prendre plus part à la vie de l'AC.

Les commissions seront encadrées par un référent qui recrutera des bénévoles pour livrer leurs travaux.

Les sujets identifiés de commission sont : la rédaction d'un livret d'accueil, la refonte du règlement intérieur, l'établissement d'une liste des questions fréquentes à propos de l'AC et à destination des membres, l'évolution de la flotte avion de formation.

Vente HR200 BM :

Claude a été approché par un acheteur potentiel pour l'HR200. Le club est favorable à la réalisation de la vente car l'avion est presque en bout de potentiel. Un rdv est prévu pour approfondir cette opportunité.

Le club pense en profiter pour mettre en vente l'Aquila et racheter un avion école ou de voyage en remplacement des 2 actuels bi-places.

Cuve SP95 Aquila :

Fabien qui a proposé de remplir la cuve va être relancé à ce sujet. Nous souhaitons que la cuve soit stockée dans le hangar R. Mouchotte à côté du Marchetti afin qu'elle soit accessible les week-ends lorsque l'atelier de Fabien est fermé.

Si cette solution ne donne pas satisfaction, le club ouvrira un compte à la station-service Total du Plessis afin qu'un membre volontaire et disposant d'un crochet d'attelage puisse faire le plein.

Pilotes baptêmes :

Alain Jodart ne souhaite plus faire les vols baptêmes. Didier est actuellement le seul pilote dans le club pour la réalisation de ces vols.

Le club va identifier les membres répondants aux critères réglementaires pour proposer les vols baptêmes à un nouveau pilote ; éventuellement en conditionnant cette attribution à l'acceptation du poste de référent pour une commission.

Rapprochement des saisies planche de vol/carnet de route/OF :

Alain Jodart réalise les vérifications des planches de vol avec les carnets de route, par contre la validation sur OF n'est pas faite. Une sensibilisation sera faite par Daniel et Didier pour montrer la marche à suivre à Alain.

Prochaine réunion du bureau :

La date de la prochaine réunion de bureau est prévue pour le lundi 5 octobre.

L'ordre du jour étant épuisé et les questions soulevées en séance débattues, la réunion s'est achevée à 20h50.

Nicolas PINHAS
Secrétaire

Pascal CHAGNON
Président